

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201118-111-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

**N°111/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 novembre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 novembre 2020,

**Objet de la délibération :**  
**Création d'un poste à l'EFS de**  
**Quingey – Modification du**  
**tableau des effectifs**

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	71
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	6
• Dont représenté(e)s	7
• Excusé(e)s :	6
• Non excusé(e)s :	7
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour :	84
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le dix-huit novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. Gilles SIMON à M. Christophe GARNIER, Mme Françoise LEBLANC-VICHARD à M. Alain OUDET, M. Patrick TELES à M. Jean-Claude STADELMANN, Mme Sarah VIONNET à Mme Patricia PAQUIEZ, M. Gaëtan MILLE à M. Philippe MARECHAL, M. Jacques MAURICE à M. Pascal PERCIER, Mme Angèle PRILLARD à M. Didier LAITHIER

**Procuration**

M. Emmanuel CRETIN par M. Christian MUNEUX, Mme Justine DIAS PEREIRA par M. Lionel ROYET, M. Jean-Marie DONEY par M. Jean-Marie CLERC, M. Pascal DUGOURD par M. James PROUTEAU, Mme Florence PAUL par Mme Véronique MARLE, Mme Lydie SAGE par M. Martial PAULY

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)s**

M. Gilles ARNOULD, M. Claude CHATELAIN, Mme Bernadette FAILLENET, Mme Françoise GOUBET, Mme Joëlle MAURICE, Mme Chantal VIPREY

**Absent(e)s**

Mme Christine BREUILLOT, M. Jean-Marie DALOZ, M. Michel DEBRAY, Mme Maryse FAILLENET, Mme Christine JEANNEY, M. Romuald MAUGAIN, M. Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Adrien BART a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'actuelle Maison de Services et d'Accueil au Public (MSAP) de Quingey est candidate à la labellisation « Espace France Services » au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette labellisation mise en place par l'État poursuit 3 objectifs majeurs :

- Une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents, Les Espaces France Services
- Une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu, physique ou itinérant, des services de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales afin de lutter contre l'errance administrative et d'apporter aux citoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un autre guichet ;
- Une qualité de service substantiellement renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogène dans l'ensemble du réseau France services

Afin d'assurer une offre de qualité, toute structure candidate à la labélisation doit s'appuyer sur au moins deux agents polyvalents avec un minimum d'ouverture du service de 24 heures hebdomadaires sur cinq jours ouvrables.

Actuellement, le service est assuré par un agent à temps plein, il conviendra donc de créer un second poste d'agent d'accueil, afin de respecter les critères de labélisation « France services ».

Compte-tenu de ces obligations, il est nécessaire de créer un emploi d'Adjoint administratif à temps complet à compter du 23/11/2020,

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire ou par un agent contractuel recruté à durée déterminée

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte la proposition de création d'un poste d'Adjoint administratif à temps complet à compter du 23/11/2020,
- Accepte de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201118-111-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

FILIERE ADMINISTRATIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT **		
Attaché hors classe	A	1	TC	T		
Attaché Principal	A	1	TC	T		
Attaché	A	2	TC	T		
		1	TC	NT		
		1	TC	T/NT		
Rédacteur	B	1	TC	NT		
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	TC	T		
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	TC	T		
Adjoint Administratif ou Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> classe ou Adjoint Administratif Ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	TC	T/NT		
		Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	4	TC	T
		Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	TC	T
Adjoint Administratif	C	1	TNC	T		
		3	TC	T		
		4	TC	NT		
		5	TNC	NT		
FILIERE TECHNIQUE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT **		
Ingénieur Principal	A	1	TC	T		
Ingénieur	A	1	TC	NT		
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	TC	T		
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	TC	T		
Agent de maîtrise	C	1	TC	T		
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	TC	T		
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	TC	T		
		1	TNC	T		
		Adjoint Technique	C	2	TC	T
		1	TC	T		
		3	TC	NT		
FILIERE SPORTIVE/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT **		
Éducateur des APS Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	B	1	TC	T		
		1	TC	NT		
Éducateur APS	C	3	TC	NT		
FILIERE ANIMATION/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT **		
Animateur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	TC	T		

\*TC=temps complet/TNC=temps non complet \*\*T=titulaire/NT=non titulaire/S=stagiaire

Fait et délibéré en séance, le 18.11.20

Pour extrait conforme  
Jean-Claude GRENIER  
Président

